

## **Pourquoi choisir la conduite accompagnée ?**

L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), plus connu sous le nom de conduite accompagnée, est un des modes d'apprentissage accessible aux personnes préparant l'examen du permis de conduire B dès 15 ans. La conduite accompagnée vous permet de pratiquer la conduite sous la supervision d'un accompagnateur de votre choix.

L'apprentissage anticipé à la conduite est très apprécié des jeunes conducteurs, il présente de nombreux avantages.

### **Roulez en toute sérénité avec la conduite accompagnée**

- Acquisition d'une plus grande expérience de la conduite à moindre coût pour compléter votre formation initiale : de nombreux élèves d'auto-école affirment ressentir un manque de pratique au moment du passage du permis B. La conduite accompagnée vous assure de prendre le volant avec plus de confiance ;
- 75% de réussite en moyenne contre 57% en apprentissage classique : encore une fois, le but de la conduite accompagnée est de vous mettre en confiance et de vous apporter l'expérience pratique, nécessaire au bon déroulement de votre examen.

### **Obtenez votre permis plus rapidement**

- Passage de l'examen du permis dès 17 ans pour conduire en autonomie dès 18 ans ;
- 26 heures de conduite nécessaires en moyenne contre 35 heures en apprentissage classique ;
- Réduction de la période probatoire du permis de conduire de 3 à 2 ans : si vous comptez utiliser votre voiture fréquemment dès l'obtention de votre permis de conduire, réduire la période probatoire peut devenir un argument de taille.

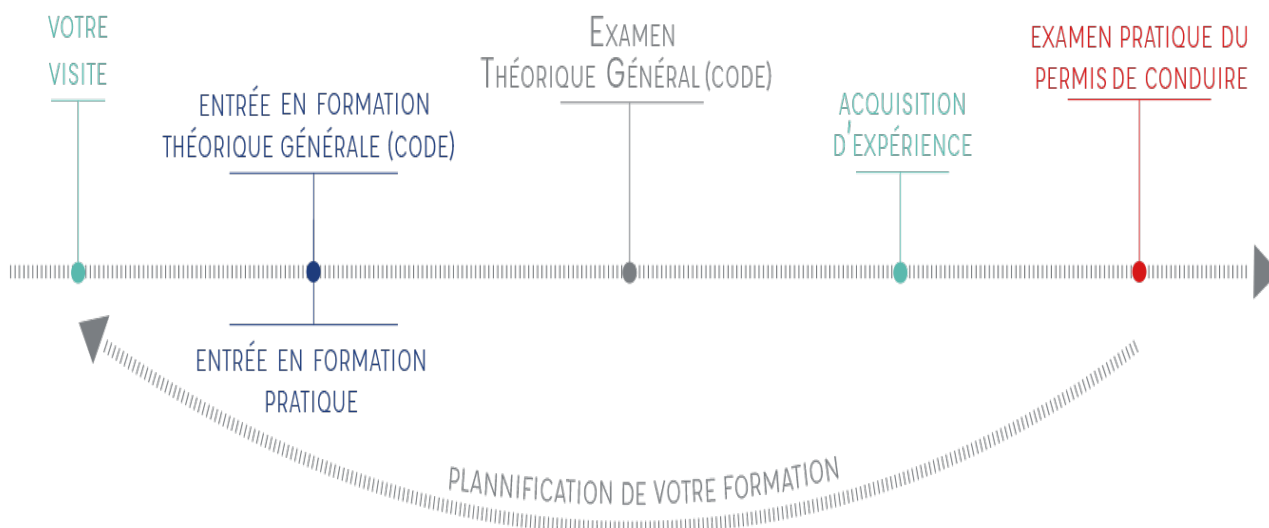
### **Réduisez les risques (et leurs coûts)**

Réduction de la prime d'assurance chez de nombreux assureurs : les tarifs de votre assurance auto peuvent être divisés par deux grâce à la conduite accompagnée (cela dépend de votre assureur évidemment) ;

- Diminution du risque routier constaté pour les enfants des familles ayant choisi cette formule (statistiques MACIF).

## Le déroulement de votre formation

Indiquez-nous la date à laquelle vous souhaitez obtenir votre permis de conduire et nous construirons ensemble votre planning prévisionnel de formation en fonction de vos disponibilités et de vos contraintes. Indiquez-nous la date à laquelle vous souhaitez obtenir votre permis de conduire et nous construirons ensemble votre planning prévisionnel de formation en fonction de vos disponibilités et de vos contraintes.



• Notre objectif : vous conduire jusqu'au permis dans les meilleures conditions d'apprentissage et de délais !

### 1/ L'évaluation initiale obligatoire

**Votre formation en combien de temps et à quel prix ?**

Avant de débuter votre formation, vous devez obligatoirement passer une évaluation initiale permis B. Elle permettra de connaître votre niveau et de déterminer le nombre d'heures de conduite nécessaire à l'obtention de votre permis.

## 2/ La formation code de la route



### Des formateurs qualifiés

- Vous participez à des cours avec un formateur ECF certifié
- Vous vous testez lors de séances de préparation à l'examen code



### Des outils online

- Vous avez accès à la **Web Formation du code de la route**, notre plateforme d'entraînement et de révision en ligne
- Les révisions et exercices sont synchronisés avec les cours

## 3/ La formation à la conduite : 20h minimum



### Un rythme adapté

L'alternance entre la théorie et la pratique avec des cours de conduite individuels et/ou collectifs pour plus d'efficacité



### Des modules de sécurité

Des mises en situation concrètes pour une prise de conscience de vos limites



### Un suivi personnalisé

Un accompagnement individuel pour un suivi personnalisé de votre progression

## 4/ La phase de conduite accompagnée

La phase de conduite accompagnée avant de se présenter à l'examen est d'une durée minimale d'1 an et 3 000 km sont à parcourir. Elle comprend également :

- 1 rendez-vous pédagogique préalable avec l'accompagnateur pour assurer une continuité ;
- 2 rendez-vous pédagogiques obligatoires avec l'élève pour assurer le suivi.

Une fois ces quatre étapes terminées, vous vous sentirez prêt à passer votre examen du permis de conduire et à prendre la route en toute sérénité !

## Quelles limites à la conduite accompagnée ?

Il y a très peu de restrictions à la conduite accompagnée, voici ce que vous devez savoir :

- L'accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption. Il est possible pour l'élève d'avoir plusieurs accompagnateurs, y compris hors du cadre familial ;
- L'accompagnateur ne doit pas avoir été condamné pour certains délits (homicides et blessures involontaires, conduite sous l'emprise d'état alcoolique, délit de fuite...) ;
- Il n'y a pas d'âge limite pour s'inscrire en conduite accompagnée. Cela dit, les personnes plus âgées préfèrent plutôt la conduite supervisée, encadrée par l'auto-école.
- Il est interdit de pratiquer sa conduite accompagnée à l'étranger, vous devrez rester sur les routes françaises.

## Quels tarifs/ financements/ Nos formules adaptées

Les auto-écoles ECF proposent des **formules** avec des **niveaux de services différents** et donc des **prix différents**. **Plusieurs solutions de financement** peuvent également vous être proposées selon les agences : permis à 1€ par jour, paiement en plusieurs fois (3, 4 et même 18 fois !), Compte personnel de formation (CPF)...

Pour connaître les tarifs, les formules et les financements possibles, contactez l'auto-école ECF la plus proche de chez vous.

## Conduite accompagnée, davantage de liberté

Pourquoi mieux apprendre à conduire ? Quel programme de formation ? Quel est l'utilité de votre livret d'apprentissage ? Comment sont évalués vos progrès ? Comment se déroule les épreuves ? Découvrez pourquoi la conduite accompagnée rime avec plus de liberté !